



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2021

Je, soussignée, Annick Lafontaine, greffière de la Ville de Saint-Pie, donne avis public que :

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier pour l'exercice 2021 de la Ville de Saint-Pie sera déposé lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Pie, le **mardi 5 avril 2022 débutant à 19 h**, à la salle du conseil municipal située au 77, rue Saint-Pierre à Saint-Pie.

Donné à Saint-Pie, ce 21 mars 2022.
Annick Lafontaine
Greffière